

Plan de lutte contre l'intimidation (PLI)

La Sûreté du Québec, un partenaire en support à votre mission!



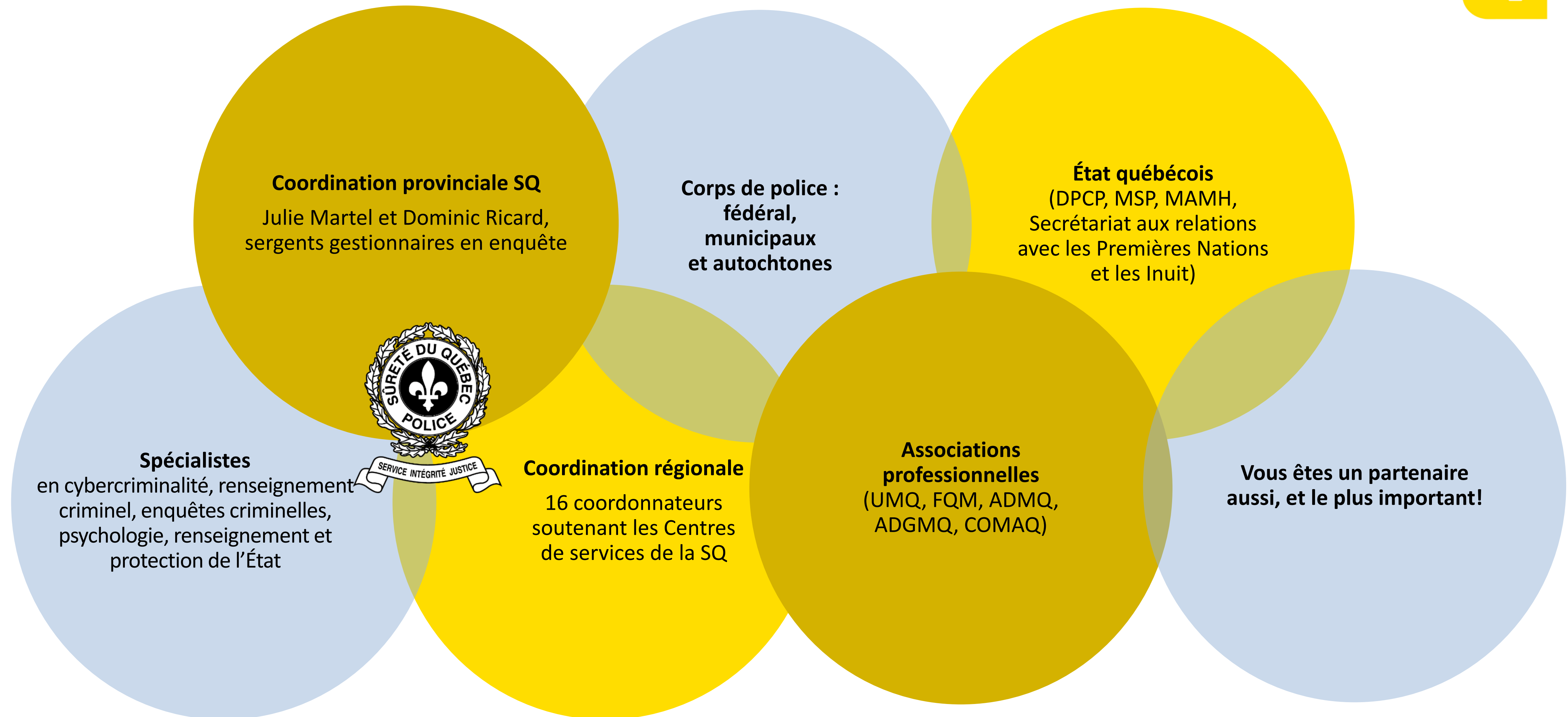
FACE À L'INTIMIDATION
ENVERS LES
ADMINISTRATEURS
MUNICIPAUX

Dénoncez tout acte d'intimidation
ou de violence auprès de votre service de police local

AVEC VOUS
POUR VOUS

PLI MUNICIPAL

Le PLI : une histoire de collaboration



Le PLI : une histoire de collaboration

**Parmi les mécanismes d'amélioration continue du PLI :
les Comités centraux!**

L'équipe de coordination provinciale de la SQ convie l'ensemble des intervenants et partenaires du milieu policier et municipal pour avoir un portrait général de l'intimidation et amener des pistes de solution.

Sans compter le partenariat étroit entre corps de police à travers la province pour échanger du renseignement, partager des outils et des bonnes pratiques, et bien plus!



Les origines du PLI

Qu'ont en commun toutes ces *Unes* médiatiques?



«C'est le système même qui est visé»

L'assassinat du chauffeur d'un fourgon cellulaire suscite inquiétude et colère

ANDRÉ CÉDILLOT

Encore ébranlés par le meurtre non résolu de leur consocœur Diane Lavigne, en juin, les 2000 gardiens de prison du Québec sont au bord de la panique à la suite de l'attentat qui a coûté la vie, hier, à un autre agent correctionnel.

«C'est sûr qu'on est inquiets. On est la cible de criminels et c'est le système qui semble visé. Il est difficile de se protéger contre des attaques aussi sauvages qu'inattendues. On a eu la preuve en Italie, où la mafia a tué des juges, des po-

liciers et des politiciens », a déclaré le directeur territorial du Service correctionnel du Québec, Michel Lacoste.

Devant l'entrée de l'Établissement de Rivière-des-Prairies, M. Lacoste a longuement entretenu les journalistes sur le climat de tension qui règne dans les centres de détention, mais il était peu disposé à parler des circonstances de l'assassinat de l'agent Pierre Rondeau. Et encore moins à fournir des détails sur la vie et la carrière de la victime.

À deux ans de pouvoir prendre

sa retraite (il avait 23 ans de service), M. Rondeau, 49 ans, et un autre gardien venaient de commencer leur travail, tôt hier matin, quand leur fourgon cellulaire a été la cible d'une rafale de coups de feu, à l'intersection du boulevard du Tricentenaire et de la rue Victoria, dans le nord-est de Montréal.

Atteint de quatre balles tirées à travers le pare-brise du véhicule qu'il conduisait, M. Rondeau est mort sur le coup, tandis que son collègue, épargné par les projectiles, souffre d'un violent choc nerveux. Quoique l'un d'eux était

armé, les deux agents de la paix n'ont pas eu le temps de répliquer.

C'est la deuxième fois en moins de trois mois qu'un gardien est victime d'un attentat meurtrier. Dans la soirée du 25 juin, Diane Lavigne, 42 ans, est également tombée sous les balles de tueurs qui l'ont surprise sur l'autoroute 15. Elle venait de terminer son travail au Centre de détention de Montréal (la prison de Bordeaux) et se dirigeait vers Saint-Eustache.

En dépit d'énormes efforts et même de la promesse d'une récompense de 100 000 \$, la Sûreté du

Québec n'a toujours pas éclairci ce crime. L'attentat d'hier n'a rien pour rassurer les gardiens des 18 prisons du Québec.

«La tension est à son maximum, surtout dans la région de Montréal», dit le président du syndicat, Réjean Lagarde. Comme ses membres, il trouve la situation d'autant plus inquiétante qu'il ne trouve aucune explication sûre à ces événements extrêmement troublants.

Voir **C'EST LE** en A2

■ Autres textes et photos, page A3



Crédits et références :
La Presse, 1997-09-09, Collections de BANQ
Le Devoir, 2000-09-14, Collections de BANQ
La Presse, 1997-06-28, Collections de BANQ
Journal de Québec, 2024-10-24, Journal de Québec

La mort violente d'une gardienne de prison jette la consternation parmi ses collègues

Diane Lavigne, 42 ans, a été abattue sur l'autoroute des Laurentides

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Pour la deuxième fois ce mois-ci, un agent de la paix des Services correctionnels du Québec est mort de façon violente peu de temps après avoir quitté l'établissement de détention de Montréal (Bordeaux).

Toujours vêtue de son uniforme, Diane Lavigne, 42 ans, a été atteinte d'au moins deux projectiles, jeudi soir, alors qu'elle roulait sur l'autoroute des Laurentides en direction de son domicile de Saint-Eustache.

Le 2 juin, André Tanguay a été mortellement blessé par deux automobilistes tandis qu'il roulait à bicyclette sur le pont David qui relie Laval et Bois-des-Filiers. Le premier conducteur a été arrêté, tandis que la police de Laval recherche une femme blonde qui aurait été au volant de la deuxième auto. Pendant que les spécialistes de l'économie de la Sûreté du Québec travaillaient sur un autre dossier, ils ont appris que la femme recherchée était la conjointe d'un membre des Rock Machine. Mais pour le moment, la police de Laval continue de penser que M. Tanguay a été victime d'un simple accident.

La mort de Mme Lavigne, veuve et mère de deux adolescentes, a jeté la consternation parmi tout le personnel des prisons. Les enquêteurs de l'escouade des crimes contre la personne de la Sûreté du Québec retiennent pour l'instant deux hypothèses: Mme Lavigne aurait été victime d'une commande passée à l'intérieur des murs d'un manitou qui voulait se payer une personne portant un uniforme.



Diane Lavigne, qui avait quitté Bordeaux après sa journée de travail, se dirigeait vers son domicile de Saint-Eustache dans sa Dodge Caravan blanche lorsqu'elle a été atteinte par deux projectiles.

Le vice-président du Syndicat des agents de la paix, Daniel Legault, a déclaré à *Le Press* que le mystère le plus total entourait cet assassinat. (A-ville est tuée parce qu'elle a refusé une permission, une sortie, à un détenu ou pour une autre raison ? Nous l'ignorons », a-t-il précisé.

Fille d'un gardien

Fille d'un ancien cadre à la prison de Bordeaux, Léon Lavigne, Diane Lavigne travaillait pour les Services correctionnels depuis une vingtaine d'années. Elle a travaillé pendant quatre ans rue Viger, au centre des programmes en milieu ouvert (PMO). Depuis 11 ans, elle était affectée à la section G à Bordeaux, où arrivent les détenus en attente de classement.

Le meurtre a aussi perturbé la journée d'une grande partie du millier de détenus de Bordeaux, confinés dans le secteur ou dans leur cellule pendant plusieurs heures. Un grand nombre d'entre eux ont été interrogés par les policiers.

«Pourquoi nous punir, ce n'est pas nous qui avons commis le crime et ce n'est pas de notre faute si une agente a été tuée », a déclaré un détenu à *Le Press*, au nom de plusieurs de ses camarades.

Il était environ 23 h 10 quand un automobiliste a avisé la SQ qu'un véhicule était en panne dans une courbe. Arrivé le premier sur les lieux, le conducteur d'une remorque a aperçu une Dodge Caravan blanche sur l'accotement de l'autoroute des Laurentides, sur le pont traversant la rivière des Prairies.

«Le conducteur s'est approché du véhicule et a vu que le levier était en position *drive*, il l'a placé à *park*. Puis, il a vu du sang au bras de la conductrice. Une ambulance a été mandée. La femme est morte à 2 h à l'hôpital *Sacré-Cœur* », a mentionné l'agent Ronald Boudreau, des affaires publiques de la SQ.

Il appert que la victime a été touchée par deux projectiles: l'un a atteint le coude et le poignet gauches et l'autre le coude et l'épaule gauches. Ce dernier est allé se loger dans la cage thoracique. Selon toute vraisemblance quand Mme Lavigne a été atteinte, elle a lâché l'accélérateur et le véhicule a continué à rouler sur son erre d'aller jusqu'à une montée, vers le milieu du pont.

Il aurait tiré sur la policière parce qu'il était «écœuré de se faire voler» par le gouvernement

Dans son interrogatoire vidéo présenté à son procès pour tentative de meurtre, Marco Rodrigue affirme qu'il n'aurait pas agi ainsi si la policière «n'avait pas voulu le voler» en l'interceptant pour lui donner une contravention pour vitesse excessive



L'évolution du PLI

La création du PLI-Municipal (anciennement PLI-Élus) en 2011



Arrestation de Normand Dubé: soulagement à Sainte-Anne-des-Plaines

Publié le 04/06/2015



Christian Asselin
casselin@groupejcl.ca

L'administration municipale de la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines s'est dite soulagée que l'enquête sur les actes criminels visant l'intimidation des membres de son personnel aboutisse à des accusations en justice.

Crédits et références :
Le Nord Info, 2015-06-04, NordInfo.com

3 h · 🌐

...

×

Ma chienne, tu vas voir, j'ai pas fini avec vous autres

👍❤️

2 partages

👍 J'aime

💬 Commenter

✉️ Envoyer

➦ Partager

Les événements tragiques de Verchères inspirent une campagne zéro violence dans les municipalités

Le 18 janvier 2013 — Modifié à 10 h 09 min le 2 janvier 2019

Temps de lecture : 2 min 30 s



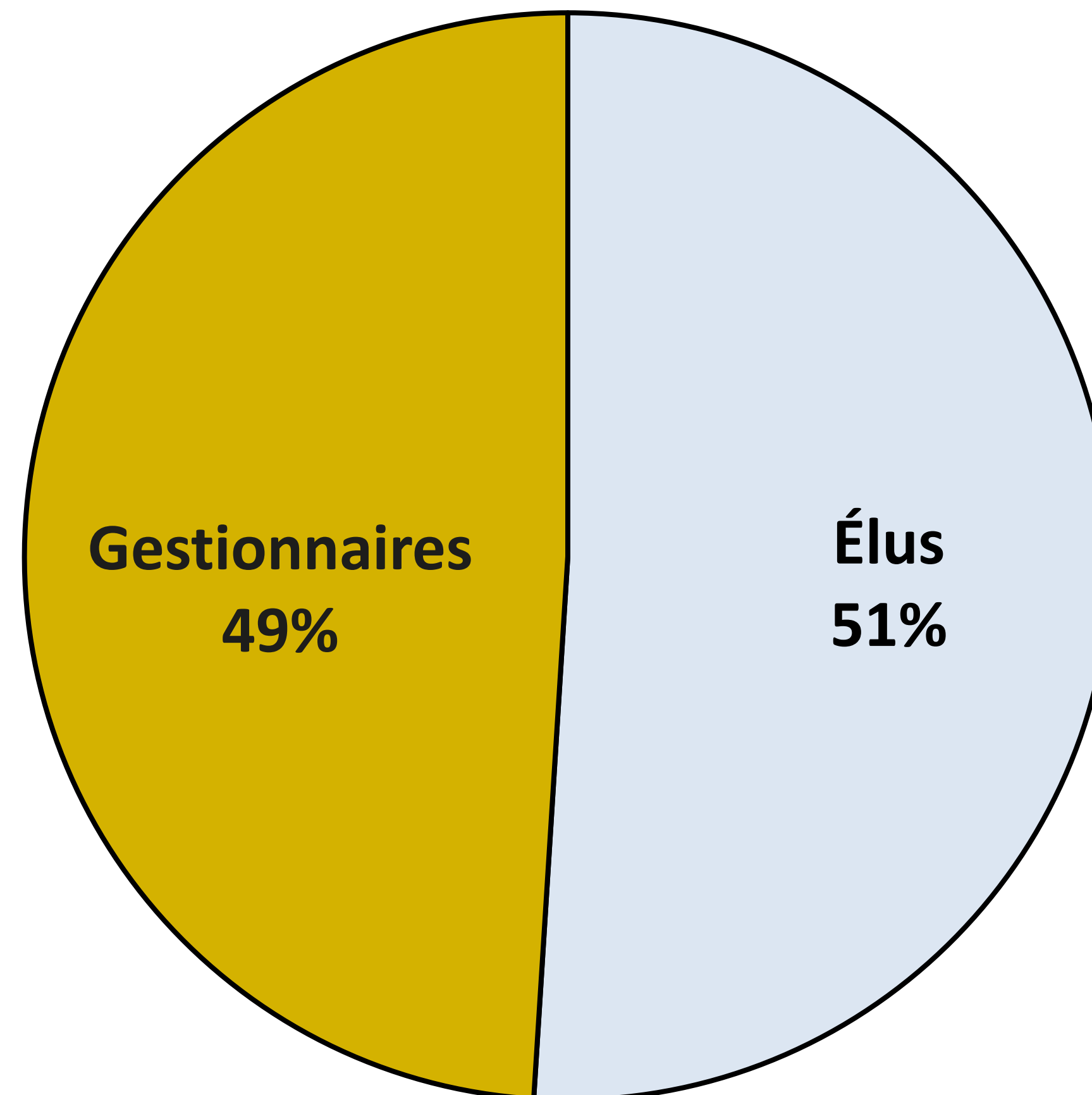
Par Daniel Bastin



Crédits et références :
La Relève, 2013-01-18, lareleve.qc.ca

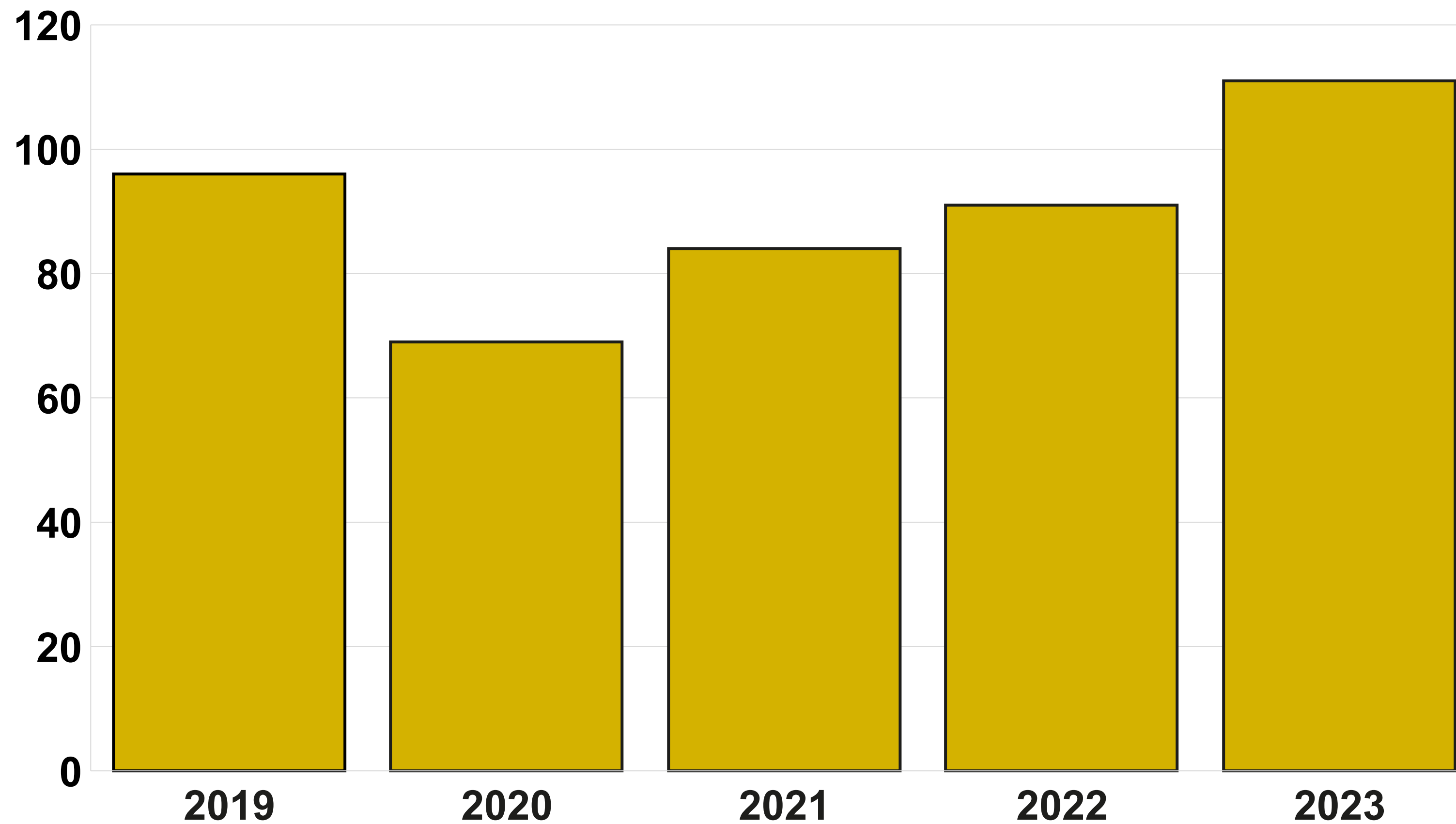
Quelques chiffres du PLI-Municipal (municipalités desservies par la SQ)

Proportion des dossiers par catégorie



Quelques chiffres du PLI-Municipal (municipalités desservies par la SQ)

Nombre de dossiers par année



Le PLI-Municipal: quoi, pourquoi, pour qui?

L'intimidation et la violence

Un acte d'intimidation et de violence est une **atteinte** (ou une tentative d'atteinte) à **l'intégrité physique, morale ou matérielle** d'un administrateur public (ou à celle de ses proches), **dans le but d'influencer la prise de décisions ou l'application des règlements municipaux.**

Les objectifs

- Assurer l'intégrité du principe démocratique, le libre exercice de la démocratie et la prise de décisions à l'abri de pressions indues
- Déjouer les gestes d'intimidation liés à vos fonctions
- Renforcer votre sentiment de sécurité



Le PLI-Municipal: quoi, pourquoi, pour qui?

Les personnes visées

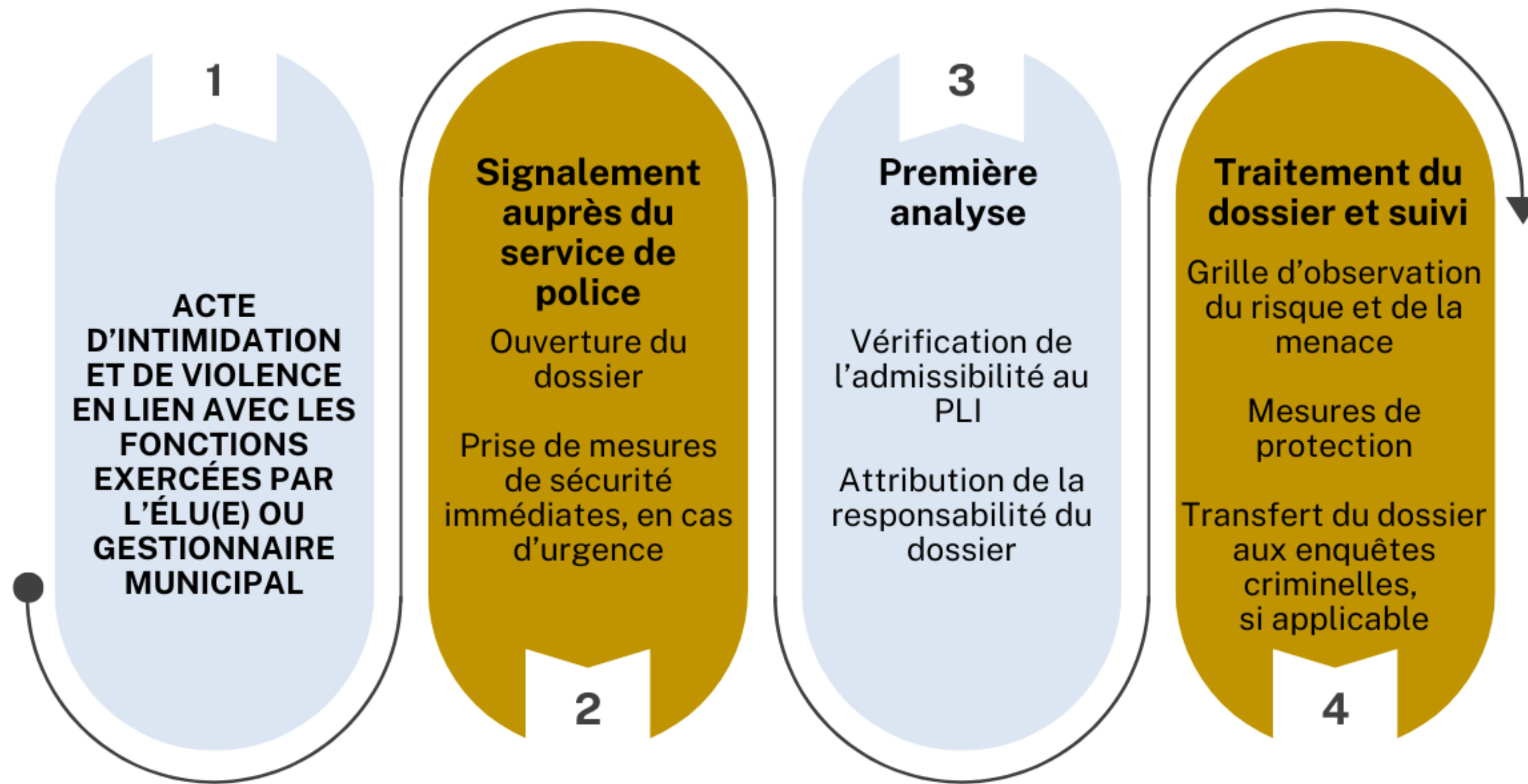
Élus municipaux	Gestionnaires municipaux*
Maire	Directeur général
Maire suppléant	Greffier-trésorier
Préfet	Greffier
Conseiller	Inspecteur municipal
<i>*Personnes dont le rôle est d'administrer les finances, d'appliquer la loi ou la réglementation et d'imposer les sanctions.</i>	

Important!

Le PLI est déployé lorsque des gestes d’intimidation et de violence sont liés à vos fonctions.

Dans le doute, contactez vos policiers locaux pour être aiguillé.

Le mécanisme d'application du PLI à la SQ



L'équipe de coordination du PLI peut être consultée à tout moment durant ce processus afin de soutenir les policiers, si nécessaire.

Important!

En cas d'urgence, prenez immédiatement les moyens dont vous disposez pour assurer votre propre sécurité et composez le 911.

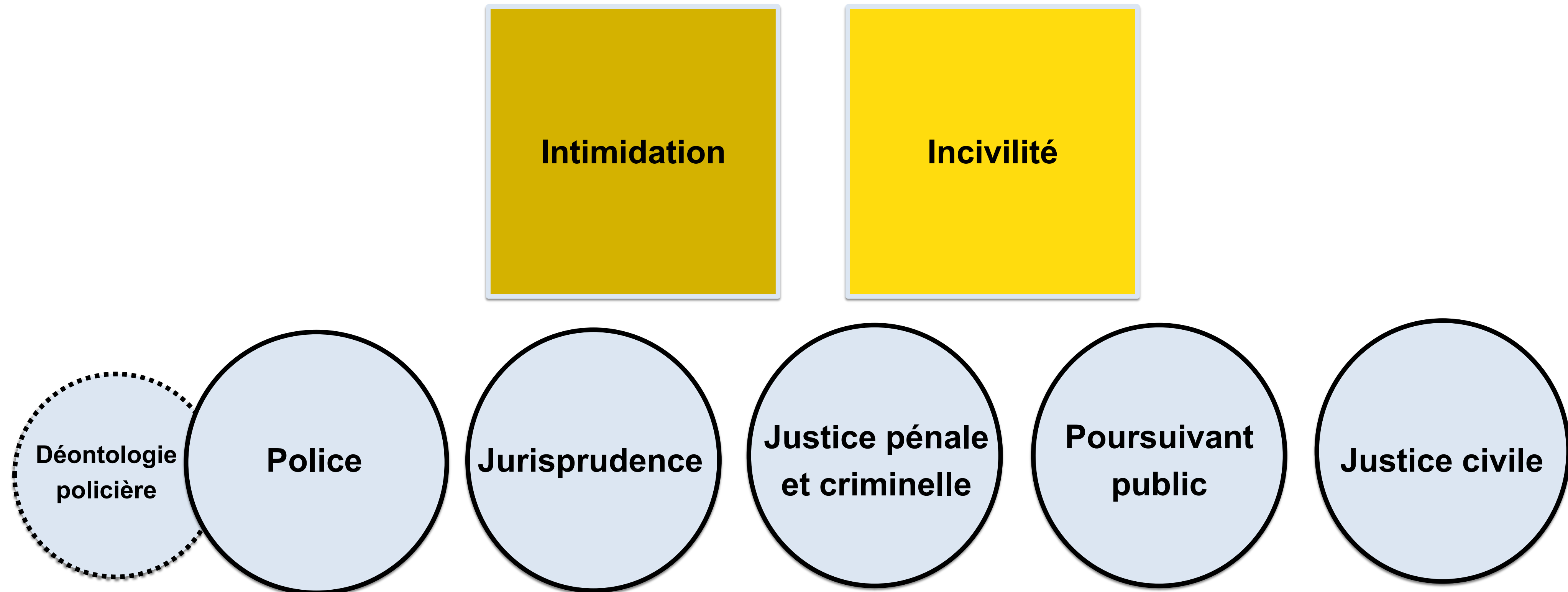
Suivez les consignes qui vous sont données.

Un monde de nuances

... Quand est-ce que ça devient criminel et que ça devient l'affaire de la police?

... Si je dénonce, ça sera deux fois pire avec la personne qui intimide.

... Je ne crains pas pour ma sécurité, mais pour celle de mes proches.





Se protéger au quotidien

PLAN DE LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION DES ÉLUS ET GESTIONNAIRES MUNICIPAUX (PLI-MUNICIPAL)

Au fil des ans, des élus (maires, maires suppléants, préfets, conseillers, etc.) et gestionnaires municipaux (directeurs généraux, greffiers, trésoriers, secrétaires-trésoriers, inspecteurs municipaux, etc.) ont été exposés à des tentatives et à des actes concrets d'intimidation et de violence de la part d'individus ou de groupes afin de tenter d'influencer la prise de décisions ou l'application de règlements municipaux.

Pour contrer cette menace, la Sûreté du Québec a développé le [Plan de lutte contre l'intimidation \(PLI\) – Municipal](#). Celui-ci a pour objectif d'inciter les élus et les gestionnaires municipaux à dénoncer les actes de violence et d'intimidation dont ils peuvent être victimes dans l'exercice de leur fonction, et ce dans le but de les sécuriser dans leur travail et de les protéger.

L'équipe de coordination provinciale est responsable des modalités du PLI-Municipal. Elle veille à la sensibilisation et à la protection de cette clientèle, assure un rôle-conseil auprès de l'ensemble de la communauté policière en cette matière et recense les signalements pour maintenir un portrait à jour du phénomène.

Outils à l'intention des administrateurs municipaux

Trousse conçue par l'équipe de coordination provinciale du PLI

- [Guide de sécurité](#)
- [Affiche de sensibilisation à imprimer](#)
- [Dépliant numérique](#)
- [Dépliant \(version pour imprimeur\)](#)

Fiches de bonnes pratiques conçues par le ministère de la Sécurité publique (MSP)

- [Cybersécurité](#)
- [Faire face aux cybermenaces](#)
- [Médias sociaux](#)

Des outils conçus par la SQ pour :

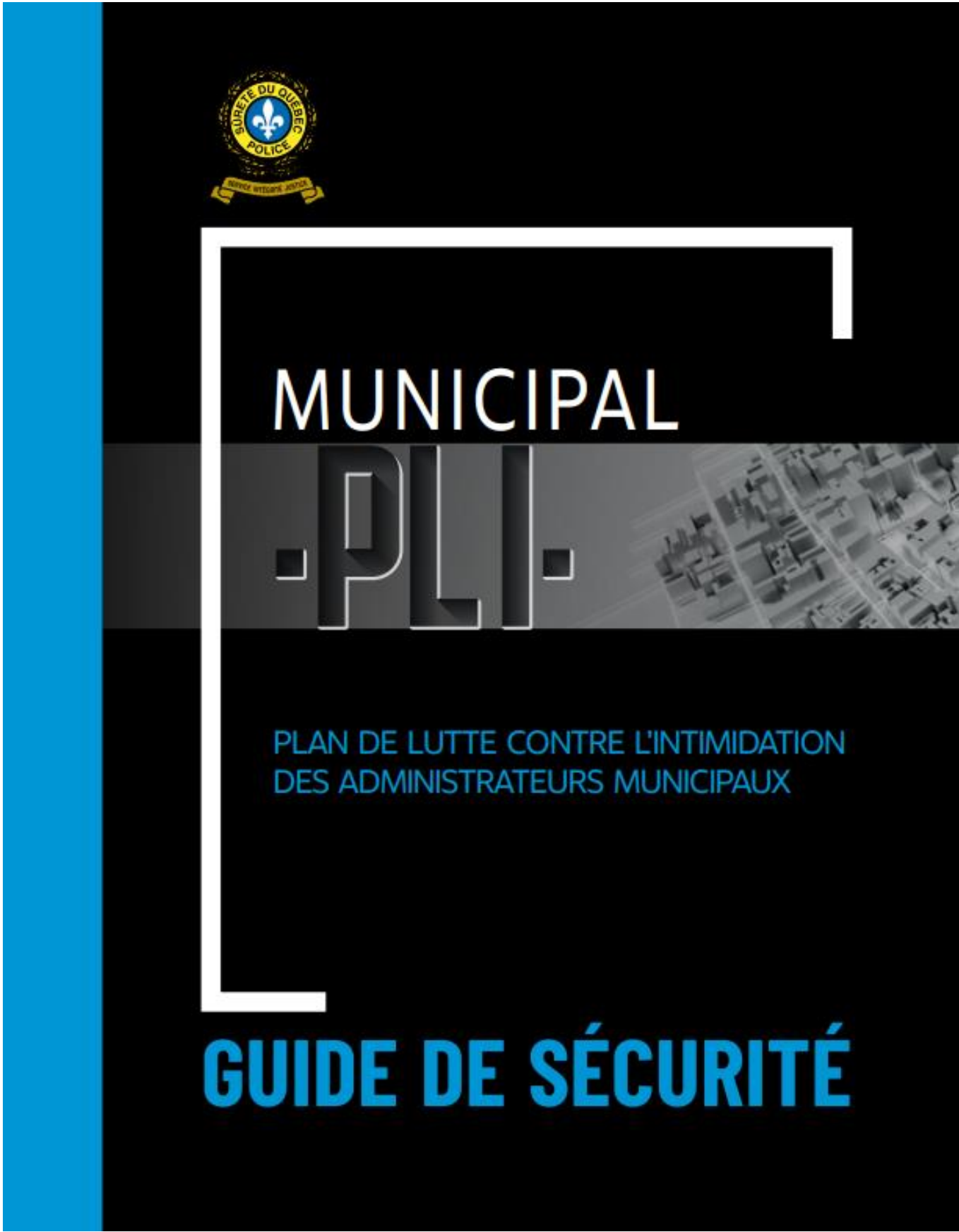
- vous guider dans la prise de mesures de sécurité personnelle au quotidien
- contribuer à la sensibilisation au phénomène de l'intimidation et de la violence

D'autres s'ajouteront!





Se protéger au quotidien



MUNICIPAL -PLI-

SITUATIONS D'URGENCE



COURRIEL OU LETTRE DE MENACE

Si vous recevez une lettre de menace en version papier (par exemple, par la poste) :

- Évitez de manipuler l'enveloppe ou la lettre à mains nues afin d'éviter de compromettre un élément de preuve;
- Si vous disposez de gants de latex, déposez l'enveloppe ou la lettre dans un protège-feuille ou dans un sac de plastique;
- Tentez de prendre connaissance de la menace et avisez votre service de police local ou composez le 911.

Si vous recevez des menaces par courriel ou tout autre moyen électronique :

- N'effacez pas les messages pour que la preuve demeure accessible (des policiers communiqueront avec vous pour obtenir les en-têtes complets des messages);
- Prenez une capture d'écran du message reçu (les messages échangés par l'entremise de certaines applications peuvent s'effacer après quelques secondes, et la capture d'écran permet de préserver la preuve);
- Ne répondez pas aux messages intimidants et évitez d'échanger avec la personne qui les transmet;
- Si vous effacez le courriel par mégarde, prévenez votre fournisseur de services Internet ou de téléphonie cellulaire pour qu'il puisse le récupérer;
- Avisez votre service de police local ou composez le 911.

MUNICIPAL -PLI-

PRÉVENTION AU QUOTIDIEN



USAGE SÉCURITAIRE DES MÉDIAS SOCIAUX

Règles de sécurité

- Utilisez des mots de passe complexes et changez-les régulièrement.
- Désactivez les fonctions de géolocalisation des appareils et des fichiers (photos, vidéos, etc.).
- Assurez-vous de bien maîtriser les paramètres de sécurité qui sont mis à votre disposition.
- Bloquez l'accès au public à toutes vos listes personnelles (parents et amis Facebook, relations professionnelles).
- Limitez-vous à ce qui est nécessaire dans la diffusion des données biographiques (statut familial, parcours professionnel, formations, etc.).
- Assurez-vous que vos paramètres ne permettent pas à un tiers de rendre publiques des informations auxquelles vous restreignez l'accès.
- Vérifiez régulièrement l'information qui est visible pour les différents types d'utilisateurs (ami, ami d'un ami, etc.).
- Vérifiez les paramètres de sécurité des profils de vos proches afin d'empêcher la prise d'informations sur vous par ricochet.
- Assurez-vous qu'aucun profil personnel n'est relié à une page publique (ex.: page publique gérée à partir d'un profil personnel).
- Faites une capture d'écran lorsqu'un message abusif est détecté sur les médias sociaux et notez l'adresse URL qui mène vers cette page ou ce profil.
- Lorsque vous travaillez à partir de votre domicile, utilisez un arrière-plan ou la fonction « flouter » pour éviter de révéler la configuration des lieux.

Connaître la technique du doxing pour s'en prémunir

- Certains groupes ou individus utilisent cette méthode afin d'identifier des personnes sur les médias sociaux dans le but de les intimider, de leur nuire ou de les empêcher de faire certaines choses en divulguant des informations personnelles.
- La méthode consiste à cumuler, soit seul ou en groupe, plusieurs indices dispersés à travers Internet pour déterminer un portrait complet de la personne avec des éléments personnels.

Se protéger au quotidien



Bulletin d'information destiné aux partenaires municipaux

Bonjour,

D'abord, je tiens à vous remercier pour l'accueil offert à l'occasion de différents échanges et rencontres au fil des derniers mois en lien avec le Plan de lutte contre l'intimidation des administrateurs municipaux (PLI-Municipal) de la Sûreté du Québec (SQ).

L'objectif de ce bulletin Info-PLI est double. Premièrement, je souhaite vous informer de la création imminente du Comité central du PLI-Municipal. Il s'agit d'un forum rassemblant des partenaires du milieu municipal et de la sécurité publique. Deux fois par année, les membres se réunissent notamment pour mettre en commun des pistes d'action et bonnes pratiques, dresser un portrait du phénomène de l'intimidation et de la violence envers les administrateurs municipaux et de réseauter. Votre organisation sera sollicitée pour désigner un(e) représentant(e). Les détails suivront.

L'INFO-PLI, un complément au guide de sécurité :

- conseils et pistes d'action en lien avec des phénomènes ponctuels
- informations relatives aux travaux du Comité central

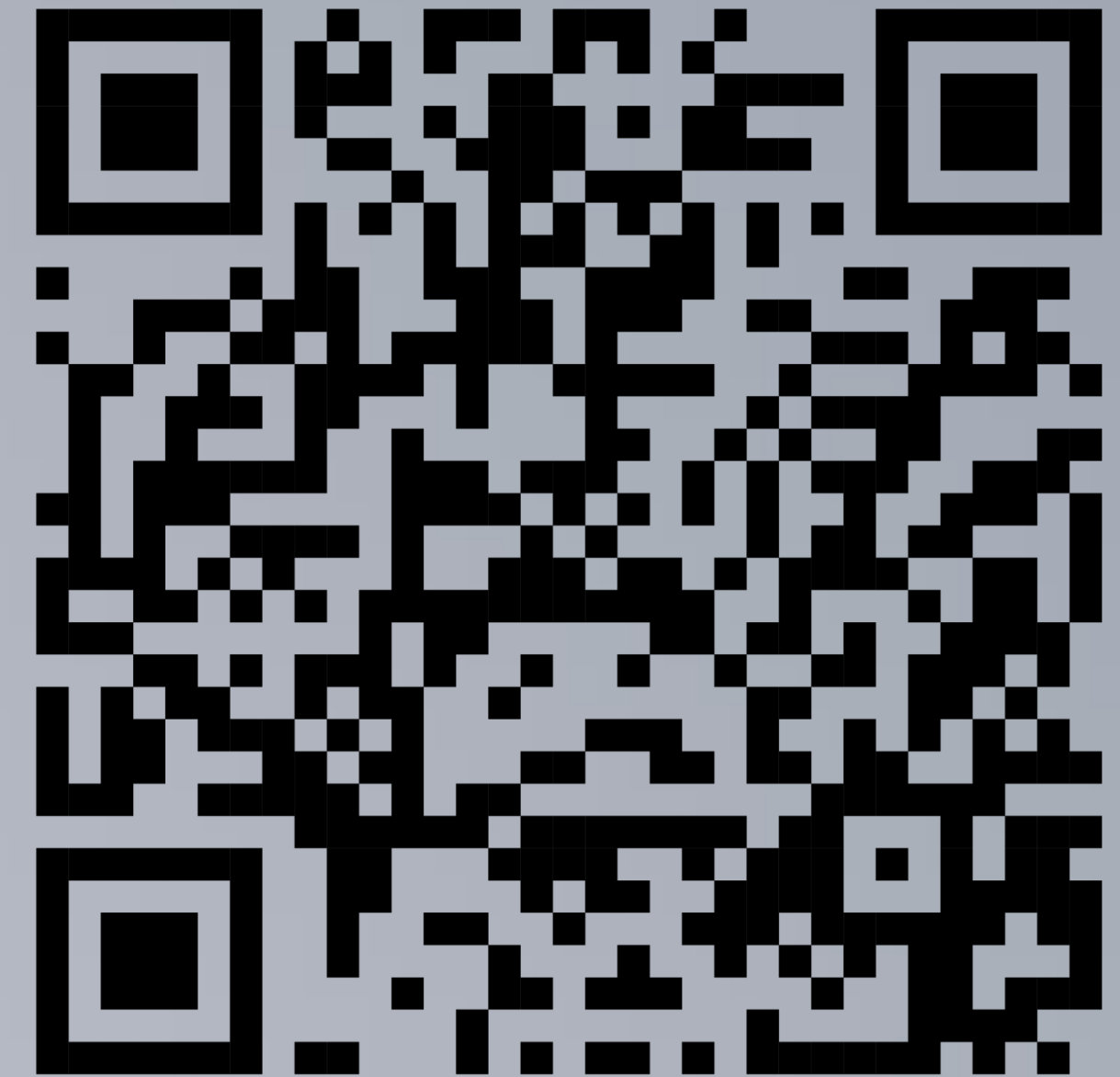
Le rôle-conseil de l'équipe du PLI

Être un administrateur municipal, c'est :

- devenir une personnalité publique sous les projecteurs
- un rythme de vie effréné
- côtoyer des personnes qui ne distinguent pas nécessairement vos fonctions publiques de votre vie personnelle
- prendre des décisions parfois difficiles, voire impopulaires

Quand un geste d'intimidation et de violence survient, la fatigue, l'émotivité, la peur peuvent entrer en jeu.

Les policiers sont vos alliés pour vous protéger, vous aider à voir clair dans la situation, valider les intentions de l'auteur du geste et contribuer à ce que vous retrouviez la sérénité.



Merci!

